



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Écrire l'égalité à l'Université de Lorraine

Ce guide n'a pas pour prétention de changer les règles de grammaire ou d'orthographe, ni d'établir de nouvelles règles universellement applicables. Il présente des conseils pratiques visant à proposer des pistes et solutions aux personnes désirant s'exprimer de façon égalitaire.



Écrire l'égalité à l'Université de Lorraine



> **Féminiser ou masculiniser les désignations de personnes (fonctions, grades, titres, métiers), même si esthétiquement, cela peut encore déranger**

Exemples :

- > un lion, une lionne
- > un préfet, une préfète
- > un chef, une cheffe
- > un maître de conférences, une maîtresse de conférences
- > un chercheur, une chercheuse



> Éviter les termes marqués en genre

Utiliser le nom collectif pour éviter l'usage du masculin à valeur générique

Exemples :

- > la direction, au lieu de directeur ou directrice
- > la communauté étudiante
- > les personnels
- > le corps enseignant

Employer les expressions dites « épiciènes » qui ne sont pas marquées du point de vue du sexe

Exemples :

- > responsables
- > être humain
- > personne
- > scientifique
- > universitaire



> Employer la double flexion (ou doublets)

On désigne explicitement les femmes et les hommes au moyen de deux noms ou déterminants distincts.

Exemples :

- > les étudiantes et les étudiants
- > tous et toutes
- > les directeurs et les directrices
- > les collaborateurs et les collaboratrices

Utiliser l'ordre alphabétique

Exemples :

- > l'égalité femmes-hommes
- > elle et il
- > tous les Acadiens, toutes les Acadiennes
- > celles et ceux
- > les Français et les Françaises

Utiliser le point médian comme alternative aux doublets

Son utilisation nécessite le **respect de certaines règles** :

→ *N'y avoir recours qu'une seule fois dans un mot*

- > les étudiant-es
- > les doyen-n-es
- > les participant-es



→ *L'éviter pour les mots qui n'ont pas la même terminaison*

Dans ce cas, on préférera la double flexion, qui désigne explicitement les femmes et les hommes au moyen de deux noms ou déterminants distincts.

Exemples :

- > « les directeurs et les directrices » au lieu de « les directeur-ices »

→ *Ne pas l'utiliser dans le corps d'un texte*

Pour des questions d'accessibilité, le point médian est à réserver aux textes courts, titres ou phrases d'accroche.

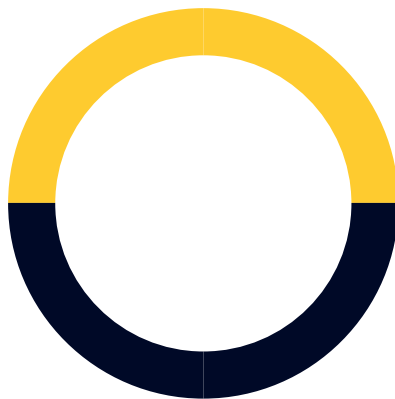
> Utiliser l'accord de proximité

Avec la règle de proximité, « le masculin ne l'emporte plus sur le féminin ».

On accorde le genre du déterminant, de l'adjectif ou du participe en fonction du nom le plus proche auquel il se rapporte.

Exemples :

- > les candidates et les candidats seront connus le 15 juin
- > mon frère et ses amies sont arrivées



Penser aussi à la communication visuelle



Les stéréotypes femmes / hommes peuvent aussi être représentés dans les images.

Équilibrer le nombre d'hommes et de femmes représentées, c'est bien, mais pas suffisant.

Voici 5 points d'attention pour une communication visuelle non-sexiste :

Éviter les illustrations véhiculant des stéréotypes liés aux activités des femmes et des hommes, en associant les femmes à des activités d'exécution et les hommes à des fonctions de décision.

Éviter les caractéristiques et attitudes physiques stéréotypées, en mettant en scène les femmes dans des positions statiques, passives ou rêveuses et les hommes dans des attitudes concentrées, dynamiques et assurées.

Porter une attention particulière à l'environnement visuel :

- > éviter de réserver les tons pastel aux femmes et les couleurs sombres aux hommes
- > ne pas limiter le matériel technique aux hommes (ordinateurs, machines, outils) et les objets domestiques aux femmes
- > porter une attention particulière aux vêtements

Éviter de représenter des rapports de domination/ soumission où l'homme montre et la femme regarde, où il est debout et elle est assise, où il est au premier plan et elle est au second.

Ne pas exagérer l'inversion des rôles au risque de dévaloriser les femmes ou les hommes et de renforcer les stéréotypes.





CRÉATION DIRECTION DE LA COMMUNICATION, JUILLET 2023



Université de Lorraine
s'engage